

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 04/07/2025

Date d'affichage : 15/07/2025

MA-DEL-2025-056

L'an deux mil vingt cinq, le onze juillet, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de **BENEVENT-L'ABBAYE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. André MAVIGNER**.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Stéphanie LIONDOR.

Étaient absents excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Immeuble Gayaud : devis BE Energethik

Dans le cadre de la rénovation de l'immeuble Gayaud 4 rue d'Herse, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un « audit énergétique avant et après travaux » et qu'il a sollicité un devis auprès du Bureau d'Etudes ENERGETHIK 87100 Limoges.

La proposition s'élève à 900.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte le devis de 900.00 € HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 15/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER



Accusé de réception en préfecture
023-212302103-20250711-MA-DEL-2025-056-DE
Date de télétransmission : 16/07/2025
Date de réception préfecture : 16/07/2025